

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 14 (1968)

**Heft:** 12

**Artikel:** L'inauguration officielle des chantiers de l'Hôpital suisse de Paris

**Autor:** Vaucher, Robert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848907>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'inauguration officielle des chantiers de l'Hôpital suisse de Paris

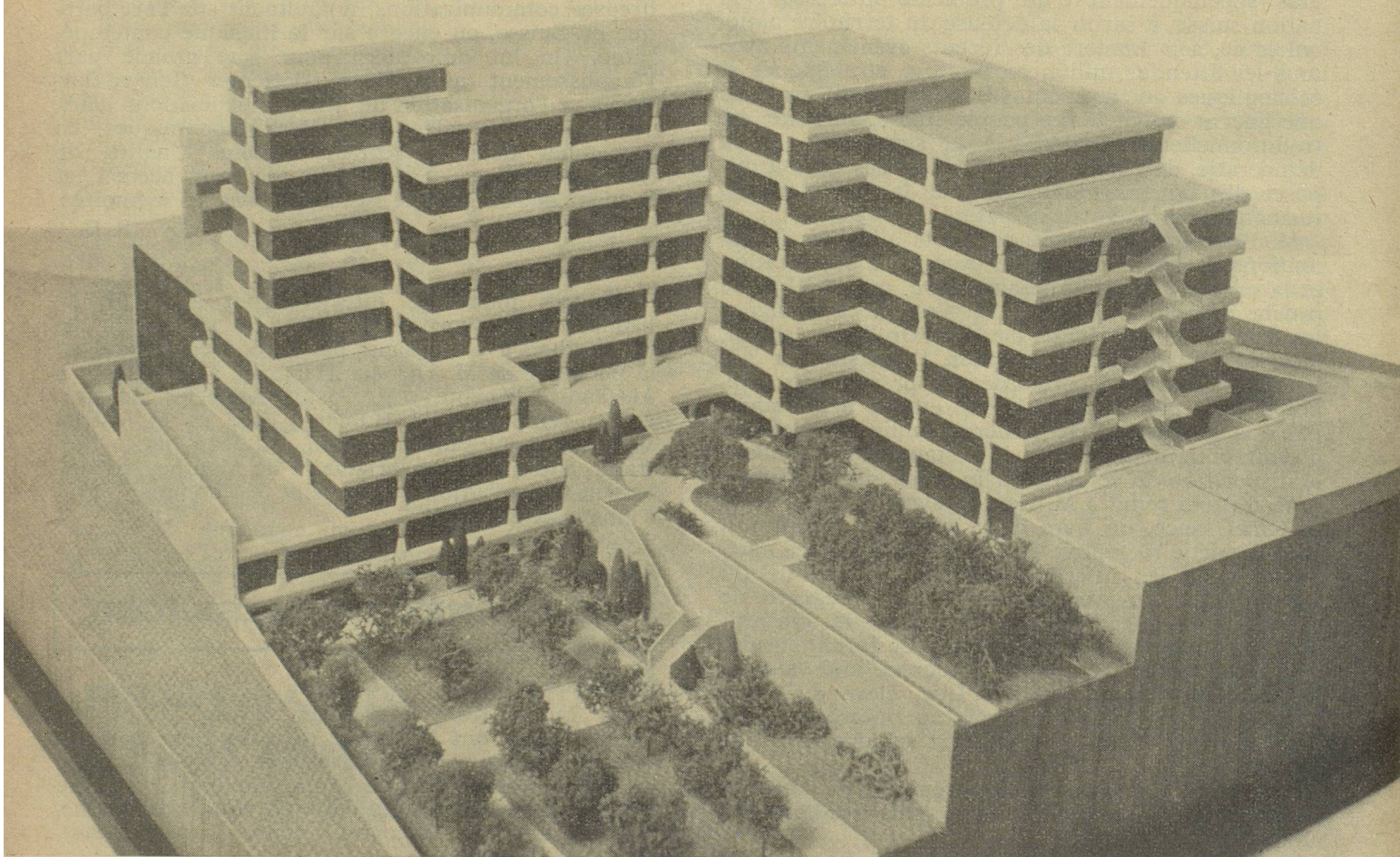
*Les Suisses de la région parisienne, qui ont cotisé depuis vingt et un ans à l'Association de l'Hôpital suisse de Paris, ont vu leur persévérance récompensée par la visite officielle des chantiers de l'Hôpital suisse à Issy-les-Moulineaux. C'est l'heureux aboutissement d'un projet qui, depuis 1947, connut bien des avatars.*

En présence de l'ambassadeur de Suisse en France, M. Pierre Dupont, de M. Claude Caillat, ambassadeur près de l'O.C.D.E., de M. Hans Streuli, ancien président de la Confédération et président du Comité suisse de l'Hôpital, des présidents des dix-sept sociétés helvétiques de Paris et de personnalités suisses et françaises, les invités ont pu descendre au quatrième sous-sol de la première tranche des bâtiments qui constitueront un hôpital complet de 266 lits. Il s'agit, pour le moment, de l'hôpital des « chroniques », qui aura 96 lits et permettra de mettre en œuvre les méthodes les plus modernes de la nouvelle

science qu'est la gériatrie, qui obtient, comme le déclara le Dr Landolt, président de la Société helvétique de bienfaisance, des résultats extraordinaires.

Cet hôpital gériatrique, avec ses quatre sous-sols et ses cinq étages, coûtera 6.463.952 francs et l'hôpital des « aigus », qui lui sera contigu, prévu pour 170 lits, avec un bloc opératoire et les installations de médecine générale, exigera 11.457.252 francs.

Les fonds nécessaires à la première tranche sont à disposition du conseil d'administration, par contre pour la deuxième tranche il faudra faire un gros effort de propagande pour recueillir des dons, tant dans la communauté helvétique de la région parisienne qui, malheureusement, est moins nombreuse qu'il y a vingt et un ans quand furent établis des premiers projets (29.000 au lieu de 50.000 Confédérés) et auprès des Suisses de l'intérieur en vertu de notre devise : « Un pour tous, tous pour un » pour pouvoir commencer également la construction de



Maquette de l'Hôpital, tel qu'il sera une fois complètement achevé. A droite, l'aile actuellement en construction

cette deuxième tranche, qui permettra d'avoir, à Issy-les-Moulineaux, à la porte de Paris, puisque le Métro y a sa dernière station, dans la magnifique propriété de la Maison suisse de retraite, un ensemble hospitalier dont le besoin se fait de plus en plus sentir et qui sera digne de notre pays.

Un prêt de deux millions de francs suisses, remboursable en trente-deux ans, a été octroyé, en 1958, par les autorités fédérales et un autre prêt de 2.500.000 francs par les sociétés d'assurances suisses, alors qu'il s'agissait d'un projet de construction de l'hôpital à Neuilly, qui dut être abandonné. Un terrain avait été acquis alors à Neuilly par l'Association de l'Hôpital suisse, il sera revendu et son prix constituera une partie des fonds nécessaires à la réalisation de la seconde tranche.

L'hôpital des chroniques permettra, dès le début de 1970, de recevoir certains compatriotes âgés et malades qui sont actuellement à la Maison suisse de retraite, où ils peuvent difficilement recevoir les soins qui leur sont nécessaires et dont les hôpitaux parisiens ne veulent pas. Leur installation dans les locaux qui seront terminés fin 1969 permettra d'admettre à la Maison suisse de retraite des vieillards de nos différents cantons qui attendent, souvent depuis fort longtemps et dans des situations parfois douloureuses, de pouvoir y trouver une place.

M. A. Geiser, le dynamique président du Conseil d'administration, rappela les diverses phases des difficultés administratives qui retardèrent la construction. Les travaux ne purent en effet commencer qu'en mars dernier. Tant sur le terrain des chantiers que lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Association de l'Hôpital suisse qui se tint dans la soirée au siège de la Confédération des syndicats médicaux français, après qu'une réception ait eu lieu à l'Ambas-

sade de Suisse où l'ambassadeur et M<sup>me</sup> Pierre Dupont reçurent, dans une ambiance très sympathique, ceux qui s'intéressent à l'Hôpital suisse et qui travaillent à sa réalisation, toutes les précisions furent données sur l'état d'avancement de la première tranche de travaux (le premier étage est déjà réalisé) et les prévisions pour la seconde tranche. Nous sommes dans une zone de site protégé, ce qui empêche de construire plus de cinq étages par immeuble, c'est pourquoi on a creusé quatre niveaux en sous-sol.

La surface totale à construire sera de 15.513 m<sup>2</sup>, dont 5.068 m<sup>2</sup> pour la première tranche. Le service de chroniques et de gériatrie sera assuré par un personnel soignant et auxiliaire de 70 personnes. Les malades jouissant de la Sécurité sociale ou en mesure de bénéficier de la Convention franco-suisse seront remboursés à 80 % du prix de la journée durant le premier mois et à 100 % au-delà.

En accord avec les services préfectoraux, le prix de la journée sera fixé sur la base du prix de revient réel comprenant en particulier les frais de gestion, les frais financiers et les frais d'amortissement, assurant ainsi l'équilibre permanent de l'exploitation et permettant le remboursement des emprunts.

Notons que les autorités ont imposé la construction de 170 places de parking pour les autos des visiteurs et du personnel qui seront installées en sous-sol et que, à l'unanimité, les membres de l'Association ont voté, lors de l'Assemblée générale, avec le sourire cette fois, le doublement des cotisations dès l'année en cours.

Comme le déclara l'ambassadeur Pierre Dupont, la date de l'inauguration officielle des chantiers sera importante dans l'histoire de la communauté helvétique de la région parisienne.

Robert VAUCHER.



suite de la page 6

« Cela ne nous empêcha d'ailleurs nullement de déguster le fameux Fendant du Valais à l'occasion de la très cordiale réception qui nous fut offerte — après un très bon repas dégusté à Sion — par la municipalité de cette ville, tandis que la maison Orsat, de Martigny, nous offrait quelques bonnes bouteilles, évidemment très appréciées.

« Aux environs de 17 h, la caravane prenait le chemin du retour. Une nouvelle déviation nous attendait. Le scénario matinal se renouvela dans son intégralité : 500 voitures bloquées, une heure de retard. Et ce n'était

pas fini ! Nous pensions en avoir terminé avec les modifications d'itinéraires ; pas du tout : à Saint-Maurice les gendarmes nous indiquaient une artère non prévue au programme. A Saint-Gingolph les douaniers nous indiquaient fort aimablement que la route était coupée à Vongy et qu'il nous faudrait emprunter une nouvelle déviation, la Dranse menaçant le pont sur la route nationale.

« Pour aller plus vite (!), on prit une route de campagne par Féternes, avec un détour d'une quinzaine de kilomètres. Et c'est finalement à 22 heures que nous

arrivions à l'étape : l'hôtel Bellevue, à Messery, où les filets de perches nous attendaient depuis bientôt 2 h. Ils furent néanmoins dégustés — car ils étaient excellents — avec plaisir. La soirée fut agréable et c'est un peu après minuit que le convoi s'ébranlait en direction d'Annemasse.

« Somme toute, et malgré les imprévus — que les chauffeurs des transports Bussat nous aidèrent à surmonter dans les meilleures conditions — ce fut une belle et bonne journée dont tous nos amis conserveront le souvenir durable !

« Incroyable mais vrai ! »